



COMMUNIQUÉ N° 04/ADM/CIPM/FR/2025

Portant attribution de la lettre commande n°04/LC/FR/CIPM/2025 passée après le dossier de consultation n°03/DC/ADM/FR/2024 suivant l'autorisation de gré à gré n°05069-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA2/EEEL du 15 octobre 2024 relative à la fourniture des services de gardiennage des personnes et des biens au Fonds routier.

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Le soumissionnaire ci-dessous est désigné attributaire de la lettre commande du dossier de consultation n°03/DC/ADM/FR/2024 suivant l'autorisation de gré à gré n°05069-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA2/EEEL du 15 octobre 2024 pour la fourniture des services de gardiennage des personnes et des biens du Fonds routier, suivant le détail ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC	Délai	Observation
SHESTERFOR SECURITY SARL	23/28 « oui »	19 000 000	12 mois	Éligible à l'analyse des offres technique et financière

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds routier pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Yaoundé, le 13 JAN 2025

